REPORTS OF COMMITTEE

Wednesday, December 4, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee, to which were referred the Supplementary Estimates "A", 2002-2003, has, in obedience to the Order of Reference of November 5, 2002, examined the said estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 4 décembre 2002

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Budget supplémentaire des dépenses « A » 2002-2003, a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 novembre 2002, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2002-2003

INTRODUCTION

Your Committee held a meeting on Tuesday, November 26, 2002 to review these supplementary estimates. At this meeting, officials of the Treasury Board Secretariat appeared as witnesses and provided three explanatory tables, which form part of this report. Together the tables summarise the major changes in the federal government's financing requirements in the fiscal year 2002-2003. Supplementary Estimates "A" are the first of a set of Supplementary Estimates that will be issued in this fiscal year.

OVERVIEW

Three tables provided by the Treasury Board Secretariat are reproduced below. Together, they provide a quick summary of the changes proposed by these Supplementary Estimates. Table 1, entitled "Summary of Expenditure Framework for 2002-2003," indicates that of the $172.9 billion set out in the budget, $168.3 billion has been listed in the estimates to date.

Table 1

SUMMARY OF EXPENDITURE FRAMEWORK FOR 2002-2003

Expenditure Framework:

Budgetary Main Estimates	$	168.3 billion*
Budgetary Estimates To Date	$	168.3 billion
Projected Budgetary Expenditures	$	172.9 billion

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES « A » 2002-2003

INTRODUCTION

Le Comité s'est réuni le mardi 26 novembre 2002 pour examiner ces prévisions de dépenses supplémentaires. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor qui ont témoigné à cette réunion ont fourni les trois tableaux explicatifs qui font partie du présent rapport. Ces tableaux résument les principaux changements survenus dans les besoins financiers du gouvernement fédéral pour l'exercice 2002-2003. Le Budget supplémentaire des dépenses « A » est le premier des budgets supplémentaires qui seront déposés au cours de la présente année financière.

APERÇU

Les trois tableaux du Secrétariat du Conseil du Trésor reproduits ci-dessous donnent un aperçu des changements proposés dans ce budget supplémentaire. Le Tableau 1, « Sommaire du cadre des dépenses et des prévisions pour 2002-2003 », indique que, sur les dépenses budgétaires prévues de 172,9 milliards de dollars, 168,3 milliards ont été inscrits dans les prévisions à ce jour.

Tableau 1

SOMMAIRE DU CADRE DES DÉPENSES POUR 2002-2003

Cadre des dépenses

Budgétaire du Budget principal des dépenses	168,3	$ milliards*
Budgétaire des prévisions à ce jour	168,3	$ milliards
Dépenses budgétaires prévues	172,9	$ milliards

SOURCE: Treasury Board of Canada.

* Budgetary Estimates will always differ from Projected Budgetary Expenditures due to adjustments not reflected in Estimates for such items as anticipated lapses, budgetary reductions and those expenditures already recognized in prior years.

In Table 2, "Estimates to Date for 2002-2003," we observe that total planned spending will increase from the $170.4 billion reported in the Main Estimates to $176.4 billion. The $6 billion increase is made up of $5.8 billion listed in these Supplementary Estimates. The balance is made up of unexpended funds.

The bulk of the expenditures in the Main Estimates, $116.0 billion or 65.8%, are statutory expenditures that do not require a vote. However, most of the Supplementary Estimates, $3.8 billion of the $6.0 billion require parliamentary approval. The $6.0 billion change in the total estimates proposed in the Supplementary Estimates represents a 3.5% increase in the original planned government expenditures for the fiscal year 2002-2003.

Table 2

ESTIMATES TO DATE FOR 2002-2003

(in thousands of dollars)	TO BE VOTED	STATUTORY	TOTAL
Main Estimates			
* Budgetary	56,268,974	112,056,146	168,325,120
Non-Budgetary	80,223	1,961,602	2,041,825
	$56,349,197	**$114,017,748**	**$170,366,945**
Supplementary Estimates (A)			
Budgetary	3,759,074	830,392	4,589,466
Non-Budgetary	2,500	1,182,050	1,184,550
	$3,761,574	**$2,012,442**	**$5,774,016**
** **Unexpended Funds**			
Budgetary	223,266	—	223,266
Non-Budgetary	—	—	—
	$223,266	—	**$223,266**
*** **Total Estimates To Date**			
Budgetary	60,251,314	112,886,538	173,137,852
Non-Budgetary	82,723	3,143,652	3,226,375
	$60,334,037	**$116,030,190**	**$176,364,227**

SOURCE: Treasury Board of Canada.

* Budgetary Estimates will always differ from Projected Budgetary Expenditures due to adjustments not reflected in Estimates for such items as anticipated lapses, budgetary reductions and those expenditures already recognized in prior years.

SOURCE: Conseil du Trésor du Canada

* Les prévisions budgétaires seront toujours différentes des dépenses budgétaires prévues à cause des rajustements non reflétés dans les prévisions pour des postes comme les péremptions prévues, les réductions budgétaires et les dépenses comptabilisées dans les années antérieures.

Dans le Tableau 2, « État des prévisions à ce jour pour 2002-2003 », on observe que les prévisions de dépenses totales passeront des 170,4 milliards de dollars déclarés dans le Budget principal à 176,4 milliards. L'augmentation de 6 milliards englobe les 5,8 milliards inscrits dans ce Budget supplémentaire. Le reste se compose de fonds non dépensés.

Le gros des dépenses dans le Budget principal des dépenses, 116,0 milliards de dollars ou 65,8 p. 100, sont des dépenses législatives qui n'exigent pas de vote. Cependant, la plupart des prévisions supplémentaires, 3,8 milliards sur 6,0 milliards exigent l'approbation parlementaire. L'augmentation proposée dans le Budget supplémentaire de 6 milliards de dollars par rapport aux prévisions de dépenses totales représente une augmentation de 3,5 p. 100 par rapport aux prévisions de dépenses originales du gouvernement pour l'exercice 2002-2003.

Tableau 2

ÉTAT DES PRÉVISIONS À CE JOUR POUR 2002-2003

(en milliers de dollars)	AUTORISATIONS À VOTER	LÉGISLATIVES	TOTAL
***Budget principal des dépenses**			
* Budgétaire	56 268 974	112 056 146	168 325 120
Non-budgétaire	80 223	1 961 602	2 041 825
	56 349 197 $	**114 017 748 $**	**170 366 945 $**
Budget supplémentaire des dépenses (A)			
Budgétaire	3 759 074	830 392	4 589 466
Non-budgétaire	2 500	1 182 050	1 184 550
	3 761 574 $	**2 012 442 $**	**5 774 016 $**
** **Fonds non dépensés**			
Budgétaire	223 266	—	223 266
Non-budgétaire	—	—	—
	223 266 $	—	**223 266 $**
*** **Total des prévisions à ce jour**			
Budgétaire	60 251 314	112 886 538	173 137 852
Non-budgétaire	82 723	3 143 652	3 226 375
	60 334 037 $	**116 030 190 $**	**176 364 227 $**

SOURCE : Conseil du Trésor du Canada

* Les prévisions budgétaires seront toujours différentes des dépenses budgétaires prévues à cause des rajustements non reflétés dans les prévisions pour des postes comme les péremptions prévues, les réductions budgétaires et les dépenses comptabilisées dans les années antérieures.

** This amount represents unexpended funds that were appropriated in 2001-2002 for CCRA and Parks Canada and which will be spent in 2002-2003.

*** Totals may differ from those shown in the Blue Book due to rounding.

Finally, Table 3 entitled "Supply to Date for 2002-2003" summarises the appropriations that have been approved to date. *Appropriation Act No 1* has approved $16.9 billion while *Appropriation Act No 2* approved another $39.4 billion for a total appropriation of $56.3 billion. The current appropriation sought in the Supplementary Estimates (A) would add a further $3.8 billion, to increase the total appropriations to $60.1 billion.

Table 3

SUPPLY TO DATE FOR 2002-2003

Unexpended funds appropriated in 2001-2002 which will be spent in 2002-2003	**$ 223,266,374**
Two Appropriation Acts have been approved in respect of the Estimates for 2002-2003	
Appropriation Act No. 1, 2002-2003 Granted Interim Supply for the 2002-2003 Main Estimates equal to an initial Allocation of 3/12ths for all votes and 49 votes received additional proportions	$ 16,908,361,503.73
Appropriation Act No. 2, 2002-2003 Granted Full Supply for the 2002-2003 Main Estimates	$ 39,440,835,295.27
Total Approved to Date	*$ 56,349,196,799.00*
Supply Awaiting Approval: For the whole of Supplementary Estimates (A), 2002-2003	$ 3,761,573,812.00
Supply to date for 2002-2003	**$ 60,110,770,611.00**

SOURCE: Treasury Board of Canada.

Supplementary Estimates "A" 2002-2003 provide estimates of the spending requirements for departments or agencies of the federal government, and as usual, Senators showed interest in both the general spending plans and specific items in these new estimates.

Mr. Rick Neville, Deputy Comptroller General, and Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate, from the Comptrollership Branch of the Treasury Board Secretariat, outlined some of the significant changes in the Estimates and responded to questions from the Members of the Committee. They noted that items included in these Supplementary Estimates serve two purposes. First, they seek Parliament's authority to spend $3.8 billion on expenditures for 2002-2003. These are expenditures that were not provided for in the 2002-2003 Main

** Ce montant représente les fonds non dépensés qui ont été affectés en 2001-2002 pour l'ADRC et Parcs Canada et qui seront dépensés en 2002-2003.

*** Les totaux peuvent être différents de ceux indiqués dans le Livre bleu à cause de l'arrondissement des chiffres.

Enfin, le Tableau 3, « État des crédits à ce jour pour 2002-2003 », résume les affectations de crédits qui ont été approuvées à ce jour. La *Loi de crédits n° 1* totalise 16,9 milliards de dollars et la *Loi de crédits n° 2* 39,4 milliards pour un total de 56,3 milliards. Les affectations de crédits demandées dans le Budget supplémentaire des dépenses « A » s'élèvent à 3,8 milliards, ce qui porterait le total des affectations de crédits à 60,1 milliards.

Tableau 3

ÉTAT DES CRÉDITS À CE JOUR POUR 2002-2003

Les fonds non dépensés qui ont été affectés en 2001-2002 et qui seront dépensés en 2002-2003	223 266 374 $
Deux lois de crédits ont été approuvées à l'égard du Budget des dépenses 2002-2003	
Loi de crédits n° 1 pour 2002-2003 Crédits provisoires accordés dans le cadre du Budget principal des dépenses 2002-2003 égaux à une répartition initiale de 3/12 pour tous les crédits et 49 crédits ont reçu des proportions supplémentaires	16 908 361 503,73 $
Loi de crédits n° 2 pour 2002-2003 Totalité des crédits accordés dans le cadre du Budget principal des dépenses 2002-2003	39 440 835 295,27 $
Total approuvé à ce jour	*56 349 196 799,00 $*
Crédits — Approbation en suspens Crédits pour l'ensemble du Budget Supplémentaire des dépenses (A) 2002-2003	3 761 573 812,00 $
État des crédits à ce jour pour 2002-2003	**60 110 770 611,00 $**

SOURCE : Conseil du Trésor du Canada

Le Budget supplémentaire des dépenses « A » 2002-2003 présente les prévisions de dépenses des ministères et organismes du gouvernement fédéral et, comme d'habitude, les sénateurs se sont intéressés à la fois aux plans de dépense généraux et à des postes budgétaires particuliers.

MM. Rick Neville, sous-contrôleur général, et David Bickerton, directeur général, Direction des opérations et des prévisions de dépenses, de la Direction générale de la fonction de contrôleur du Secrétariat du Conseil du Trésor, ont fait état des faits saillants du budget supplémentaire et ont répondu aux questions des membres du Comité. Ils ont noté que les postes inscrits dans ce budget supplémentaire répondent à deux objectifs. D'abord, ils visent à obtenir du Parlement l'autorisation d'ajouter 3,8 milliards de dollars aux prévisions de 2002-2003. Ces dépenses n'étaient pas inscrites dans le Budget principal 2002-2003 parce

103-04848/

Estimates because they were not sufficiently developed or known. However, they were provided for in the Minister of Finance's October 2002 Economic Statement and Fiscal Update.

The second purpose of these estimates is to provide Parliament with information about changes in projections of statutory spending it has already approved in legislation. These changes amounting to $2.0 billion are included in these estimates.

Among the larger voted items are:

- $631.6 million to the Treasury Board Secretariat to supplement other appropriations on behalf of other departments and agencies regarding compensation for collective bargaining;
- $584.4 million to 71 departments and agencies under the carry forward provision in order to meet various operational needs originally forecast for 2001-2002. The purpose of this measure is to reduce year-end spending and to improve cash management. It enables managers to carry forward from one year to another up to 5 per cent of their operating budget from the previous year;
- $202.7 million to 18 departments and agencies for public security and anti-terrorism (PSAT) initiatives;
- $195.7 million to the Canadian International Development Agency (CIDA) to meet additional grant requirements for international development assistance;
- $190 million to 14 departments and agencies to discharge their responsibilities in organizing events related to International Summits in Canada, specifically chairing the G8 process in 2002, including the Leaders' Summit in Kananaskis and hosting over 40 preparatory meetings of Ministers and Senior Officials;
- $183.6 million to the Canadian Institutes of Health Research to continue to build on their capacity to create and translate new knowledge for improving health;
- $162.5 million to Human Resources Development Canada for operating costs to administer the new "direct financing" arrangement for the Canada Student Loans Program and to increase loan recovery activities ($70.6 million) and to help alleviate and prevent homelessness ($91.9 million);
- $147.3 million to 15 departments and agencies to fund projects related to the Government On-Line strategy, the government's initiative to provide Canadians with

qu'elles n'étaient pas suffisamment étudiées ou connues. Cependant, elles figuraient dans la Mise à jour économique et financière du ministre des Finances d'octobre 2002.

L'autre objectif du budget supplémentaire est de mettre le Parlement au courant des changements dans les prévisions relatives aux dépenses qu'il a déjà approuvées par voie législative. Ces changements totalisant 2 milliards de dollars sont inclus dans ces prévisions de dépenses.

Parmi les principaux crédits votés, mentionnons :

- 631,6 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor en tant que complément à d'autres crédits au nom d'autres ministères et organismes en matière de rémunération à la suite des négociations collectives;
- 584,4 millions de dollars à 71 ministères et organismes pour le report du budget de fonctionnement initialement prévu en 2001-2002. Cette mesure vise à réduire les dépenses de fin d'exercice et à améliorer la gestion de la trésorerie. Elle permet aux gestionnaires de reporter d'une année à une autre un montant pouvant atteindre 5 p. 100 du budget de fonctionnement de l'année précédente;
- 202,7 millions de dollars à 18 ministères et organismes dans le cadre de l'Initiative en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme (SPAT);
- 195,7 millions de dollars à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour des besoins additionnels en matière de subventions pour l'aide au développement international;
- 190,0 millions de dollars à 14 ministères et organismes pour les relever de leurs responsabilités pour l'organisation d'événements liés aux Sommets internationaux au Canada, particulièrement la présidence du G8 en 2002, y compris le Sommet des chefs d'État à Kananaskis et l'organisation de plus de 40 réunions préparatoires de ministres et hauts fonctionnaires;
- 183,6 millions de dollars aux Instituts de recherche en santé du Canada pour qu'ils continuent de renforcer leur capacité à créer et appliquer les nouvelles connaissances qui amélioreront la santé;
- 162,5 millions de dollars à Développement des ressources humaines Canada au titre des frais de fonctionnement du nouveau régime de « financement direct » du Programme canadien de prêts aux étudiants et pour augmenter les activités de recouvrement des prêts (70,6 millions de dollars) et aider à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri (91,9 millions de dollars);
- 147,3 millions de dollars pour 15 ministères et organismes afin de financer des projets liés à la stratégie du Gouvernement en direct, l'initiative du gouvernement

information and services on the Internet by 2005;

- $135.8 million to National Defence for pay comparability for Canadian Forces and pay adjustments and environmental allowances for officers and non-commissioned members;
- $92.6 million to Veterans Affairs to cover increased disability pension costs for veterans and their dependants;
- $85 million to the Canada Mortgage and Housing Corporation to help stimulate the production of affordable housing in urban centres and remote communities;
- $75 million to Health Canada for sustainability of the Non-Insured Health Benefits program for First Nations and Inuit in 2002-2003;
- $72 million to the Department of Justice for the continued implementation of the Canadian Firearms Program;
- $55.9 million to the Department of Justice and the Federal Court of Canada for additional costs related to unique legal cases; and
- $52.4 million to the Canada Customs and Revenue Agency to implement six initiatives including the Reporting of Federal Construction contracts, Tax Measures Affecting Individuals, Deferral of Corporation Tax Instalments for Small Businesses, Air Travellers Security Charge, First Nations Taxation, and Tax on Income.

In his opening remarks, Mr. Neville thanked the Committee for its analysis and recommendations on the use of Treasury Board Vote 5. He informed the Committee that Treasury Board Officials are preparing a response to the Committee Report. He also stated that a proposed new policy statement and refined guidelines on the use of Vote 5 will be considered by the Treasury Board Ministers early in the New Year and any changes would be reflected in the Main Estimates documents to be tabled in Parliament in March 2003.

In its review of the estimates, the Committee expressed an interest in a number of spending items. For instance, Senators were interested in the process by which the government determines the level of support that it will provide for international events that are held on Canadian soil. Specifically, they wanted to know if cost limits were established at the time

visant à fournir aux Canadiens un meilleur accès à l'information et aux services gouvernementaux sur Internet d'ici 2005;

- 135,8 millions de dollars au ministère de la Défense nationale au titre de la comparabilité de la rémunération pour les Forces canadiennes et du redressement de la solde et des indemnités d'environnement pour les officiers et les militaires du rang;
- 92,6 millions de dollars aux Anciens combattants pour absorber les coûts accrus au titre des pensions d'invalidité versées aux anciens combattants et à leurs personnes à charge;
- 85,0 millions de dollars à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour aider à stimuler la production de logements abordables dans les centres urbains et les collectivités éloignées;
- 75,0 millions de dollars à Santé Canada pour assurer la viabilité du Programme des services de santé non assurés pour les Premières nations et les Inuits en 2002-2003;
- 72,0 millions de dollars pour que le ministère de la Justice continue de mettre en œuvre le Programme canadien de contrôle des armes à feu;
- 55,9 millions de dollars au ministère de la Justice et à la Cour fédérale du Canada afin de couvrir les coûts supplémentaires pour des causes judiciaires particulières.
- 52,4 millions de dollars à l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la mise en oeuvre de six initiatives dont les rapports sur les contrats fédéraux de construction, les mesures fiscales touchant les particuliers, le report des acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés pour les petites entreprises, le droit sur la sécurité des passagers du transport aérien, l'imposition des Premières nations et l'impôt sur le revenu.

Dans sa déclaration préliminaire, M. Neville a remercié le Comité pour son analyse et ses recommandations relatives à l'utilisation du crédit 5 du Conseil du Trésor. Il a informé le Comité que les fonctionnaires du Conseil du Trésor sont en train de préparer une réponse au Rapport du Comité. De plus, il a déclaré qu'une proposition pour un nouvel énoncé de politique et des lignes directrices à l'égard de l'utilisation du crédit 5 sera soumise pour la considération des Ministres du Conseil du Trésor tôt dans la nouvelle année et tout changement sera effectué dans le Budget principal des dépenses qui sera déposé au Parlement en mars 2003.

Dans le cadre de son examen du budget supplémentaire, le Comité s'est intéressé à un certain nombre de postes de dépenses. Par exemple, les sénateurs se sont interrogés sur la façon dont le gouvernement détermine le niveau de soutien qu'il apporte aux événements internationaux qui se tiennent en sol canadien. Plus précisément, ils voulaient savoir s'il y avait une limite établie aux

that the government agreed to fund part or all of events such as the "Catholic World Youth Day" or the Queen's recent visit to Canada. It should be noted that the Senators did not question the merit of supporting such events; only whether guidelines in the form of spending limits for such government support existed. Senators are interested in knowing if budget limits on spending for such occasions exist. While, Mr. Neville assured the Committee that all expenses are thoroughly vetted by the Secretariat before the government accepts them, the Senators believe that the process should establish, beforehand, limits on the level of government support that would be available for any event, and that these amounts should be reported in the Main Estimates.

The Committee noted that a large part ($72 million) of the $179 million in new appropriation sought by the Department of Justice is for the Canadian Firearms Program. Senators continue to be concerned about the spiralling costs in the implementation of this program. A year ago (National Finance, Issue 30, November 21, 2002) the Committee was told that total expenditure on the Canadian Firearms Program had reached $689.8 million, already well in excess of the original forecasted implementation costs of approximately $80 million as announced in 1995, when the program was being considered in Parliament.

In previous testimony before the Committee on the Canadian Firearms Program, Mr. Neville suggested that the original cost estimates were valid, but that numerous changes in the program, as it was being implemented, are at the root of the cost increases. However, Mr. Neville stated that:

> From the Treasury Board Secretariat perspective, we are very concerned about this file. I do believe that if we were to discuss this in a few months, we probably would have additional information to provide. I will say that we are extremely concerned about this file.

With the present supplementary estimates, the cumulative total since 1995 will reach $810.8 million. He informed the Committee that the Office of the Auditor General is examining the program and that the Department of Justice is also conducting an internal review. Reports on these examinations and evaluations are expected shortly.

Some Senators suggested that in light of the alarming growth in the level of cost associated with the implementation of the Canadian Firearms Program, that the Committee conduct its own enquiry into the administration of the program. They suggested that the Committee consider inviting the Minister of Justice and his officials to explain the growing costs of this program.

Questions on the effectiveness of the registration process of the Canadian Firearms Program led to questions on the process by which government programs are evaluated for their efficiency and effectiveness. Mr. Neville explained that the individual departments are currently responsible for conducting internal reviews and evaluations of their programs. The Treasury Board

coûts au moment où le gouvernement a accepté de financer tout ou partie d'événements comme la « Journée mondiale de la jeunesse catholique » ou la récente visite de la reine au Canada. Précisons que les sénateurs ne contestent pas l'opportunité d'appuyer ces événements, mais veulent simplement savoir s'il existe en la matière des lignes directrices sous forme de plafonds de dépenses. Les sénateurs veulent savoir s'il existe des limites aux dépenses dans ces circonstances. M. Neville a assuré au Comité que toutes les dépenses étaient d'abord approuvées par le Secrétariat, mais les sénateurs croient qu'il faudrait établir des limites à l'avance au soutien que le gouvernement peut apporter à ces événements et déclarer les sommes approuvées dans le Budget principal des dépenses.

Le Comité note qu'une bonne partie (72 millions de dollars) des crédits supplémentaires de 179 millions de dollars demandés par le ministère de la Justice est destinée au Programme canadien de contrôle des armes à feu. Les sénateurs s'inquiètent toujours de la montée en flèche des frais de mise en œuvre de ce programme. Il y a un an (Finances nationales, fascicule 30, 21 novembre 2001), le Comité apprenait que le Programme canadien de contrôle des armes à feu avait déjà coûté en tout 689,8 millions de dollars, soit bien plus que les prévisions de frais de fonctionnement d'environ 80 millions annoncées en 1995, lorsque le programme était à l'étude au Parlement.

Lors d'une comparution antérieure devant le Comité au sujet du Programme canadien de contrôle des armes à feu, M. Neville a déclaré que les prévisions originelles étaient valides, mais que les nombreux changements apportés au programme en cours de mise en œuvre avaient entraîné des augmentations. Cependant, M. Neville a déclaré que :

> Il est justifié de se poser la question. Le Conseil du Trésor est très préoccupé par ce dossier. À mon avis, si nous en reparlions dans quelques mois, nous aurions probablement d'autres précisions à vous donner. Je vous avoue que nous sommes extrêmement préoccupés par ce dossier.

Avec le présent budget supplémentaire, le total cumulatif depuis 1995 atteindra 810,8 millions de dollars. Il a informé le Comité que le Bureau de la vérificatrice générale examinait le programme et que le ministère de la Justice procédait à un examen interne. Les rapports relatifs à ces examens sont attendus sous peu.

Étant donnée l'augmentation alarmante des frais de mise en œuvre du Programme canadien de contrôle des armes à feu, certains sénateurs ont proposé que le Comité ouvre lui-même une enquête sur l'administration du programme. Le Comité devrait, selon eux, envisager d'inviter le ministre de la Justice et ses fonctionnaires pour qu'ils lui expliquent les raisons de l'augmentation des frais du programme.

Les questions concernant l'efficacité du processus d'enregistrement du Programme canadien de contrôle des armes à feu ont conduit à des questions sur le processus d'évaluation de l'efficience et de l'efficacité des programmes gouvernementaux. M. Neville a expliqué que c'était actuellement aux ministères qu'il incombait de soumettre leurs programmes à des examens et à des

Secretariat has a government wide responsibility for monitoring this activity and verifying that proper procedures are used to conduct reviews and evaluations. The Secretariat does not itself conduct any evaluation of programs.

Some Senators noted that there remain problems with the way that departments report their activities to Parliament. In particular, they find discrepancies between the stated objectives listed in the Report on Plans and Priorities and the assessment of outcomes found in the Departmental Performance Reports. Specifically, they are disappointed that there still seems to be reluctance in departments to acknowledge any shortcomings in achieving their stated objectives. Furthermore, Senators noted that it is difficult for them to assess the success or failure of departments because there are too many differences in the format of the two types of documents. These differences make it difficult to compare the reported outcomes against the stated objectives.

Under Vote 25a, the Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board is seeking an additional $2.94 million, an increase of 13.5% in program expenditures, to cover further costs associated with the Swissair Flight 111 investigation. This Committee has already heard evidence from officials of the Board on the investigation and the provisions of the Chicago Convention of the International Civil Aviation Organisation, which sets out the cost liabilities associated with flight disaster investigations. Specifically, the Committee is well aware that this agreement stipulates that Canada will bear the entire cost of the investigation. However, the Committee's Second Report, dated December 2, 1999, stated:

> In the longer term the Committee would suggest that the government seek to change the relevant sections of the Chicago Convention, such that international carriers assume some liabilities for the investigation and clean-up of air disasters.

The Senators expressed a wish to pursue this matter at a later date with the responsible government ministers or officials. Mr. Neville also informed the Committee that the total cost of the investigation (including these Supplementary Estimates) has reached $62.6 million.

The Committee observed that the Department of Human Resources Development has a budget of $29.1 billion and is seeking new appropriations of $192.9 million. Under Vote 5a, the Department's contributions for human resource investments, it is seeking an 11.5% increase ($106.0 million) over the original amount of $925.6 million set aside for this Vote. Of this amount it will earmark $91.9 million of new funding to help alleviate and prevent homelessness under the National Homelessness Initiative (NHI), a program which originally was intended to provide $753 million over three years to ensure community access to programs, services and support for reducing and alleviating homelessness in urban and rural regions across all the provinces and territories. The National Homelessness Initiative works through partnerships with community organizations, the private sector and all levels of government. Some Senators inquired

évaluations internes. Le Secrétariat du Conseil du Trésor est chargé à l'échelle de l'administration fédérale de surveiller cette activité et de vérifier que des procédures appropriées président à l'exécution des examens et des évaluations. Le Secrétariat ne procède pas lui-même à l'évaluation des programmes.

Certains sénateurs ont noté qu'il subsistait des problèmes dans la façon dont les ministères font rapport de leurs activités au Parlement. En particulier, ils constatent des écarts entre l'objectif déclaré dans le Rapport sur les plans et les priorités et l'évaluation des résultats obtenus dans le Rapport ministériel sur le rendement. Plus précisément, ils sont déçus de voir qu'il semble encore y avoir dans les ministères de la résistance à reconnaître les écarts par rapport aux objectifs déclarés. En outre, les sénateurs notent qu'il leur est difficile d'évaluer le succès ou l'échec des ministères parce qu'il y a trop de différences de présentation entre les deux types de documents. Ces différences font qu'il est difficile de comparer les résultats obtenus avec les objectifs déclarés.

En vertu du crédit 25a, le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports cherche à obtenir un supplément de 2,94 millions de dollars, soit une hausse de 13,5 p. 100 de ses dépenses de programme, pour couvrir les frais additionnels associés à l'enquête sur le vol 111 de Swissair. Le Comité a déjà reçu le témoignage d'agents du Bureau au sujet de l'enquête et des dispositions de la Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago), qui fixe les obligations financières liées aux enquêtes sur les catastrophes aériennes. Or le Comité sait pertinemment que cet accord prévoit que le Canada doit supporter la totalité des frais de l'enquête. Cependant, voici ce qu'il déclarait dans son deuxième rapport en date du 2 décembre 1999 :

> À long terme, il suggère que le gouvernement tente de faire changer les articles pertinents de la Convention de Chicago, afin que les transporteurs internationaux assument une certaine responsabilité pour les enquêtes et le nettoyage après les accidents aériens.

Les sénateurs ont exprimé le désir de poursuivre cette question à une date ultérieure avec les ministres ou fonctionnaires responsables du gouvernement. M. Neville a également informé le Comité que le coût total de l'enquête (y compris ces prévisions de dépenses supplémentaires) atteignait 62,6 millions de dollars.

Le Comité a observé que le ministère du Développement des ressources humaines avait un budget de 29,1 milliards de dollars et qu'il cherchait à obtenir un supplément de 192,9 millions. Pour le crédit 5a, les contributions du Ministère à l'investissement dans les ressources humaines, il demande une augmentation de 11,5 p. 100 (106 millions) par rapport au montant de 925,6 millions de dollars prévu à cette fin. . Il va employer 91,9 millions de ce supplément pour aider à soulager et à prévenir l'itinérance dans le cadre de l'Initiative nationale pour les sans-abri, programme qui à l'origine devait consacrer 753 millions de dollars sur trois ans à assurer l'accès des collectivités aux programmes, aux services et aux soutiens conçus pour réduire et soulager l'itinérance dans les régions urbaines et rurales des dix provinces et des trois territoires. L'*Initiative nationale pour les sans-abri* repose sur des partenariats

whether this $91.9 million was completely new funding for the housing initiative. Mr Neville assured the Committee that this was part of the original $753 million set aside for this program.

At $65.0 billion, the Department of Finance has the largest planned spending for 2002-2003. The Committee notes that in the Supplementary Estimates, the Department requests an additional appropriation of $249.8 million. Most of the new money ($230.1 million) represents a transfer payment to the "International Development Association." This is a 114.6% increase over the $200.8 million originally requested in the Main Estimates in March of this year. Some Senators sought additional information on the nature and functions of the Association. They also wanted further information on the operations of the agency and on the events that triggered the current transfer payment. Although the officials of the Treasury Board Secretariat could not elaborate further at this time, they did commit themselves to provide the requested information at a later date.

Finally, some Senators enquired about the Treasury Board's response to two recommendations contained in the Committee's 19th Report, entitled *Report on The National Capital Commission* dated June 2002.

The specific recommendations were:

Recommendation 2

> **We recommend that the Treasury Board rescind its 1991 Real Asset Management Funding Strategy as it relates to the National Capital Commission and that monies received by the Commission for the sale of surplus assets be directed to the Consolidated Revenue Fund as these were assets held for all Canadians.**

And

Recommendation 3

> **We recommend that the National Capital Commission approach Parliament through the Treasury Board for the necessary resources should the Commission require such monies to effectively operate and manage its real estate assets.**

Mr. Neville felt that he could not respond at this time, but promised to provide the Committee with an answer in the near future.

---

avec des organismes communautaires, le secteur privé et tous les ordres de gouvernement. Certains sénateurs ont demandé si ces 91,9 millions de dollars représentaient des fonds nouveaux. M. Neville a assuré au Comité qu'il faisait partie de la somme de 753 millions de dollars originellement affectée au programme.

À 65 milliards de dollars, les prévisions de dépenses du ministère des Finances pour 2002-2003 sont les plus considérables. Le Comité note que le ministère demande 249,8 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses. Presque tout le supplément (230,1 millions) est absorbé par un paiement de transfert à l'« Association internationale de développement ». Il s'agit d'une hausse de 114,6 p. 100 par rapport aux 200,8 millions demandés dans le Budget principal de mars dernier. Certains sénateurs ont cherché à obtenir de plus amples renseignements sur la nature et les fonctions de l'Association internationale de développement ainsi que sur ses opérations et les événements qui ont donné lieu au paiement de transfert en question. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor n'avaient pas réponse aux questions des sénateurs, mais ils se sont engagés à les leur fournir.

Enfin, certains sénateurs ont posé des questions au sujet de la réponse du Conseil du Trésor à deux des recommandations du 19e rapport du Comité, intitulé *Rapport sur la Commission de la capitale nationale*, en date de juin 2002.

En voici le texte :

Recommandation 2

> **Nous recommandons que le Conseil du Trésor annule sa stratégie de gestion des biens immobiliers adoptée en 1991 telle qu'elle s'applique à la Commission de la capitale nationale et que le produit que la Commission obtiendra de toute vente de biens excédentaires soit versé au Trésor puisque ces biens étaient détenus au nom de tous les Canadiens et les Canadiennes.**

et

Recommandation 3

> **Nous recommandons que la Commission de la capitale nationale s'adresse au Parlement, par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, pour toute demande de fonds qu'elle juge nécessaires à son bon fonctionnement et à une gestion efficace de ses biens immobiliers.**

M. Neville a estimé qu'il ne pouvait pas sur-le-champ donner une réponse au Comité, mais il a promis de la lui fournir dans un avenir rapproché.

Tuesday, March 25, 2003

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee, to which were referred the Supplementary Estimates "B", 2002-2003, has, in obedience to the Order of Reference of February 27, 2003, examined the said estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

Le mardi 25 mars 2003

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Budget supplémentaire des dépenses « B » 2002-2003, a, conformément à l'ordre de renvoi du 27 février 2003, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

REPORT ON THE 2002-2003 SUPPLEMENTARY ESTIMATES "B"

INTRODUCTION

This is the second set of supplementary estimates for 2002-2003. The Committee examined the 2002-2003 Supplementary Estimates "B" on 18 March 2003. Present on behalf of the Treasury Board were Messrs Richard Neville, Deputy Comptroller General and David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate. In their examination of the Supplementary Estimates, Senators continued to express an interest in a wide range of issues relating to the Government's planned expenditures.

OVERVIEW

Table 1 presents a summary of the contribution of each set of Supplementary Estimates to the current total estimate of government expenditures for the fiscal year 2002-2003. Overall, the estimates for this fiscal period have grown from $170.6 billion to $177.7 billion, an increase of $7.1 billion or 4.2%.

TABLE 1

SUMMARY OF ESTIMATES TO DATE FOR 2002-2003

Main Estimates	$	170.6 billion
Supplementary Estimates "A"	$	5.7 billion
Supplementary Estimates "B"	$	1.4 billion
Total Estimates to Date	$	177.7 billion

Source: Treasury Board, 2002-2003 Supplementary Estimates "B" p. 9.

Supplementary Estimates "B" 2002-2003 provide estimates of the spending requirements for departments and agencies of the federal government. Senators showed interest in both the general spending plans and specific items in these new estimates. Mr. Neville and Mr. Bickerton outlined some of the significant changes and responded to questions from the Committee

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES « B » DE 2002-2003

INTRODUCTION

Il s'agit du deuxième Budget supplémentaire des dépenses pour 2002-2003. Le Comité l'a examiné le 18 mars 2003. Étaient présents MM. Richard Neville, sous-contrôleur général, et David Bickerton, directeur exécutif, Opérations et prévisions des dépenses, pour représenter le Conseil du Trésor. Dans leur examen du Budget supplémentaire, les sénateurs ont continué de manifester de l'intérêt pour une vaste gamme de questions liées aux dépenses gouvernementales prévues.

APERÇU

Le tableau 1 ci-dessous, *Sommaire des budgets des dépenses à ce jour pour 2002-2003*, montre en gros la part de chaque Budget des dépenses aux actuelles prévisions totales pour l'exercice 2002-2003. Leur total est passé de 170,6 à 177,7 milliards de dollars, en hausse de 7,1 millions ou 4,2 p. 100.

TABLEAU 1

SOMMAIRE DES BUDGETS DES DÉPENSES À CE JOUR POUR 2002-2003

Budget principal	170,6	milliards de $
Budget supplémentaire des dépenses A	5,7	milliards de $
Budget supplémentaire des dépenses B	1,4	milliards de $
Dépenses totales prévues à ce jour	177,7	milliards de $

Source: Conseil du Trésor, 2002-2003, Budget supplémentaire des dépenses B p. 9.

Le Budget supplémentaire des dépenses « B » pour 2002-2003, présente les dépenses prévues par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Les sénateurs se sont intéressés à la fois aux plans généraux et à certains articles précis de ces nouvelles prévisions. M. Neville et M. Bickerton ont exposé un certain nombre des principaux changements et ils ont répondu aux

members. The officials noted that these Supplementary Estimates seek Parliament's approval to spend an additional $1.9 billion on expenditures (voted appropriations) for 2002-2003. These amounts were provided for within the $175.8 billion in overall planned spending for 2002-2003 as set out in the Minister of Finance's February 2003 Budget. These Estimates were not included in the 2002-2003 Main Estimates.

According to Mr. Neville, some of the most important items for which approval is required include:

- $297.0 million to the Department of National Defence for increasing repair and maintenance requirements of aging equipment, and for cost increases in NATO contributions.

- $270.0 million to the Department of National Defence for costs associated with Operation Apollo (Canadian Forces, deployment to Afghanistan and the Arabian Sea), health care, maintenance and repair and additional air operations in support of NORAD.

- $191.5 million to the Canadian International Development Agency to increase the grants for international assistance.

- $140.0 million to the Department of Finance to allow the Minister of Finance to pay a one-time settlement up to $140.0 million to the province of Manitoba regarding federal-provincial transfer payments.

- $113.0 million to Agriculture and Agri-Food Canada for grants to improve infrastructure and to purchase equipment to ensure continued international accreditation of Canada's veterinary colleges, which is vital in safeguarding Canada's food supply.

With respect to changes in projected statutory spending, Mr. Neville reported a $493.5 million decrease in spending previously authorized by Parliament. He reminded the Committee that the updates shown in these Supplementary Estimates are provided for information purposes only. The major statutory items with changes in the projected spending amounts are:

- The Department of Finance's statutory public debt charges are forecast to increase by $800 million (from $36.3 billion to $37.1 billion) due to increases in the interest on retirement and post-employment liabilities, and decreases in interest on public sector pensions and federal debt. This is consistent, with the forecast for public debt charges that was included in the 18 February 2003 Budget.

questions des membres du Comité. Ils ont souligné que ce Budget supplémentaire demandait au Parlement d'approuver des dépenses additionnelles de 1,9 milliards de dollars en 2002-2003 (crédits votés). Ce montant était prévu dans les dépenses globales totalisant 175,8 milliards de dollars pour 2002-2003 annoncée dans le budget de février du ministre des Finances. Ces prévisions ne sont pas incluses dans le Budget principal des dépenses de 2002-2003.

Selon M. Neville, les postes les plus importants pour lesquels une approbation est demandée sont, entre autres:

- 297,0 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour répondre à des besoins croissants en matière de réparation et d'entretien du matériel vieillissant et pour couvrir le coût accru de ses contributions à l'OTAN.

- 270,0 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour des dépenses associées à l'Opération Apollo (Forces canadiennes, déploiement en Afghanistan et dans la mer d'Oman), les soins de santé, l'entretien et la réparation et des opérations aériennes supplémentaires à l'appui de NORAD.

- 191,5 millions de dollars pour l'Agence canadienne de développement international, afin d'accroître les subventions d'aide internationale.

- 140,0 millions de dollars au ministère des Finances, pour permettre au ministre des Finances de verser un règlement en une fois pouvant atteindre 140,0 millions de dollars à la province du Manitoba en rapport avec les paiements de transfert fédéraux-provinciaux.

- 113,0 millions de dollars à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour des subventions visant à améliorer l'infrastructure et acheter du matériel aux fins de maintenir l'accréditation internationale des collèges de médecine vétérinaire canadiens, ce qui est essentiel à la protection de l'approvisionnement alimentaire du Canada.

En ce qui concerne les dépenses législatives, M. Neville a signalé une diminution de 493 millions de dollars par rapport aux dépenses antérieurement autorisées par le Parlement. Il a rappelé au Comité que les mises à jour présentées dans ce Budget supplémentaire ne sont fournies que pour information seulement. Les principaux postes législatifs modifiés sont:

- Les frais législatifs de la dette publique du ministère des Finances devraient augmenter de 800 millions de dollars (de 36,3 milliards à 37,1 milliards) en raison des hausses de l'intérêt sur les éléments de passif liés aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que des diminutions d'intérêt sur les pensions du secteur privé et la dette fédérale. Cela correspond à la prévision de frais de la dette publique contenue dans le budget du ministre des Finances publié le 18 février 2002.

- $323.4 million in payments to the Canadian Air Transport Security Authority for operating and capital expenditures. This was included as a statutory expenditure in the February 2002 Budget Bill (C-49) passed by Parliament.

- $108.7 million to Natural Resources Canada for Newfoundland Fiscal Equalization Offset Payments.

DISCUSSION

A. Government Contingencies Vote — Treasury Board Vote 5

In earlier examinations of the Estimates by this Committee, questions were raised regarding the funding of initiatives through the use of the Government Contingencies Vote — Treasury Board Vote 5. Specifically, Senators were concerned about the advancement of Contingency Funds to provide temporary funding for the creation of the Foundation for Sustainable Development Technology in Canada. These concerns led to a more detailed examination of the use of Treasury Board Vote 5 to finance government initiatives. The Committee's findings were published in its Seventeenth Report of 6 June 2002, which contained nine recommendations. During the Committee's examination of the 2002-2003 Supplementary Estimates "A" in November 2002, officials from the Treasury Board Secretariat indicated that they would respond to the Committee's recommendations during the examination of Supplementary Estimates "B". In these Supplementary Estimates, the Committee found 12 items that were funded using Vote 5 monies.

Mr. Neville indicated that the Treasury Board Secretariat is keenly aware of this Committee's concerns and has undertaken a major study aimed at clarifying and improving both the policy governing the use of Vote 5 and the associated vote wording. He assured the Committee that requests for access to Vote 5 undergo a very rigorous review by the Secretariat prior to consideration by Treasury Board Ministers. He acknowledged that the Committee's past comments have served as a guide in reviewing the criteria used in refining the work of the Secretariat.

Mr. Neville reminded the Committee that the Minister of Finance, in his budget, committed the Government to continue to improve the relevance, timeliness and clarity of the information it provides to Parliament. More specifically, the Treasury Board will, amongst other things, review the use of the Contingency Vote (Vote 5) and how it is reported to Parliament.

Mr. Neville assured the Committee that its report on the use of Treasury Board Vote 5, including its recommendations on the criteria, will form a key component of the Government's response to this budget commitment. Furthermore, Mr. Neville indicated

- 323,4 millions de dollars pour permettre à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien de couvrir des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce montant était contenu en tant que dépense législative dans le projet de loi budgétaire de février 2002 (C-49) adopté par le Parlement.

- 108,7 millions de dollars à Ressources naturelles Canada pour des paiements compensatoires de péréquation fiscales à Terre-Neuve.

DISCUSSIONS

A. Crédit pour éventualités du Gouvernement — Crédit 5 du Conseil du Trésor

Lors de ses examens antérieurs du Budget des dépenses, le Comité avait soulevé la question du financement de certaines initiatives au moyen du crédit pour éventualités du Gouvernement, le crédit 5 du Conseil du Trésor. Plus précisément, les sénateurs se sont intéressés à l'utilisation de fonds pour éventualités comme financement temporaire pour la création de la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable. Aussi, ont-ils procédé à un examen plus détaillé de l'utilisation du crédit 5 du Conseil du Trésor comme moyen de financer des initiatives gouvernementales. Les constatations du Comité ont été publiées dans son Dix-septième rapport, daté du 6 juin 2002, qui contient aussi neuf recommandations. Au cours de l'examen par le Comité du Budget supplémentaire des dépenses « A » de 2002-2003, en novembre 2002, les hauts fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont indiqué qu'ils répondraient aux recommandations du Comité lors de l'examen du Budget supplémentaire des dépenses « B ». Dans le Budget supplémentaire dont il est question ici, le Comité a trouvé 12 articles financés à partir du crédit 5.

M. Neville a indiqué que le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) était parfaitement informé des préoccupations du Comité et qu'il avait entrepris une vaste étude visant à préciser et à améliorer aussi bien la politique régissant l'utilisation du crédit 5 du CT que l'énoncé du crédit qui y est associé. Il a assuré le Comité que les demandes d'accès au crédit 5 du CT font l'objet d'un examen très rigoureux par le SCT avant d'être pris en considération par les ministres du CT. Il a reconnu que les commentaires faits par le Comité dans le passé avaient guidé l'examen des critères utilisés pour affiner le travail du SCT.

M. Neville a rappelé au Comité que le ministre des Finances, dans son document sur le budget, avait engagé le gouvernement à continuer d'améliorer la pertinence, la ponctualité et la précision des informations qu'il fournit au Parlement. Plus exactement, le Conseil du Trésor examinera, entre autres choses, l'utilisation du crédit 5 du Conseil du Trésor et la façon dont il en est fait rapport au Parlement.

M. Neville ajouté que le rapport du Comité sur l'utilisation du crédit pour éventualités, le crédit 5, y compris ses recommandations concernant les critères, constituera un élément clé de la réponse du gouvernement à l'engagement contenu dans le

that the President of the Treasury Board wishes to consult with the Committee on the new Treasury Board Vote 5 wording and guidelines.

B. Canadian Firearms Program

The Committee observed that the Department of Justice is seeking an additional appropriation of $59.4 million for the Canadian Firearms Program (CFP). Most of the money ($50.6 million) is earmarked for operating expenditures. The balance ($8.9 million) is for contributions to the provinces and territories for the Canadian Firearms Program. The Committee has followed with concern the rising cost in the implementation of the Canadian Firearms Program throughout the existence of the program. Several Senators questioned this request for further funding.

Mr. Neville confirmed that the $59.4 million in these Estimates is for the continued implementation of the Canadian Firearms Program, and assured the Committee that none of this requirement was met through Vote 5. The Department of Justice is seeking these resources for the CFP to continue a minimum level of service for 2002-2003 and to allow the Department to: meet contractual obligations; ensure that the registration of firearms can continue; ensure the development of necessary IT infrastructure; and continue plans to move the program into the final phase — steady state operations.

He explained that the amount being sought in these estimates will replace the $72.0 million that was removed from the Supply Bill for Supplementary Estimates (A) in December 2002. The Department of Justice has reduced its original CFP requirements for 2002-2003 by about $12.6M. These savings were achieved through cash management practices, including the elimination of salaries, the reduction of operating costs and the deferral of certain payments.

C. Other Issues

Although the largest portion of the Committee's hearing was spent discussing Treasury Board Vote 5 and the implementation cost of the Canadian Firearms Program, the Senators did have questions on other items in the Supplementary Estimates.

The Department of Foreign Affairs and International Trade was seeking an appropriation to provide a number of grants to the Canadian lumber industry. One such item, a $14,850,000 grant in support of the Canadian Lumber Trade Alliance, was originally provided through Treasury Board Vote 5. Since the recipient of the funds was only recently incorporated (28 January 2003), some Senators were concerned that the recipient might not have sufficient experience to justify the granting of these funds. Therefore, the senators have requested that the officials provide to the Committee additional information on the policies and guidelines on which this decision is based.

budget du ministre. De surcroît, M. Neville a indiqué que le président du Conseil du Trésor souhaitait tenir des consultations avec le Comité au sujet des nouveaux énoncés et des lignes directrices concernant le crédit 5.

B. Le Programme canadien sur les armes à feu

Le Comité a remarqué que le ministère de la Justice demandait l'octroi d'un montant supplémentaire de 59,4 millions de dollars pour le Programme canadien sur les armes à feu (PCAF). La majeure partie de cette somme, 50,6 millions, est destinée à couvrir des dépenses de fonctionnement. Le reste, 8,9 millions, ira aux provinces et ses territoires pour le Programme canadien sur les armes à feu. Le Comité a suivi avec inquiétude l'augmentation des dépenses liée à la réalisation de ce programme tout au long de son existence. Plusieurs sénateurs ont remis en question cette demande de fonds supplémentaires.

M. Neville a confirmé que les 59,4 millions de dollars prévus dans ce Budget supplémentaire des dépenses serviront à maintenir en place le Programme canadien sur les armes à feu, soit 50,6 millions pour les dépenses de fonctionnement et 8,8 millions pour les subventions et contributions. Il a confirmé qu'aucune de ces sommes ne provenait du crédit 5 du CT. Le ministère de la Justice a besoin de ces fonds pour maintenir des services minimaux en 2002-2003 ainsi que pour remplir ses obligations contractuelles, faire en sorte que l'enregistrement des armes à feu puisse se poursuivre, assurer la mise en place de l'infrastructure informatique nécessaire, et mener comme prévu le programme à sa phase finale, c'est-à-dire son régime de croisière.

Il a expliqué que les 59 millions de dollars demandés dans ce Budget des dépenses remplaceront les 72,0 millions de dollars qui ont été supprimés du projet de loi de crédits pour le Budget supplémentaire « A » en décembre 2002. Le ministère de la Justice a réduit les besoins initialement prévus pour ce programme en 2002-2003 de quelque 12,6 millions de dollars. Ces économies ont été réalisées grâce à une méthode de gestion des liquidités, notamment l'élimination de certains salaires, la réduction des coûts d'opération et le report de certains paiements.

C. Autres questions

Même si l'essentiel de l'audience a été consacré aux débats sur le Crédit 5 du Conseil du Trésor, et sur le coût de la mise en œuvre du Programme canadien sur les armes à feu, les sénateurs ont néanmoins posé des questions sur quelques autres postes du Budget supplémentaire.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international demande que lui soient alloués les fonds nécessaires pour accorder un certain nombre de subventions à l'industrie canadienne du bois d'œuvre. L'un de ces postes, une subvention de 14 850 000 $ à l'appui de l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre, devait au départ être octroyée à partir du Crédit 5 du Conseil du Trésor. Étant donné que le destinataire de ce montant n'a été constitué en société que fort récemment (28 janvier 2003), quelques sénateurs craignent qu'il ne possède pas suffisamment d'expérience pour justifier l'attribution de ce montant. Les hauts fonctionnaires se sont engagés à fournir d'autres renseignements à ce sujet d'ici peu.

Another concern of Senators was the disagreement between the Auditor General on the one hand and the Department of Justice and the Treasury Board on the other as to whether the Canadian Firearms Program should be defined as a "major project" or a "major *Crown* project". Mr. Neville explained that a "major project" is one in which the expenses exceed the delegated authority of a department. Most departments would have a $1 million delegated authority. He went on to explain that a "major *Crown* project" has two components. The first component is that the project is relatively high risk, as defined according to a set criterion. The second component is that the cost of the project exceeds $100 million. He acknowledged that if a project is deemed to be high risk and it is less than $100 million, the Treasury Board might still deem the project to be a "major *Crown* project". There are instances where the Treasury Board has done that. In order to deem a project as a "major *Crown* project", approval in principle is required from Cabinet, as a general rule. The designation carries with it certain obligations on the Department. For instance, the reporting requirements are much more stringent than a "major project", there is a requirement to have a senior official in charge of the project who reports directly to the deputy head, and there is a requirement to have a project manager. "Major *Crown* projects" are also subject to regular evaluations and audits. Mr. Neville suggested that there is a stronger and more robust governance regime on a "major *Crown* project" than on a "major project".

Senators also questioned the process by which a relatively large capital project is introduced with little or no opportunity for the Committee to examine the merits of the initiative. As an example, it was noted that the Department of Public Works and Government Services will be acquiring the Skyline Campus in west Ottawa for use as government offices. The cost of the investment is estimated to be $176.8 million. The Supplementary Estimates request an initial appropriation of $96.9 million. The Committee does not question the actual merits of this purchase, but rather the timing of the request for such large appropriations. Specifically, the Senators want to know why such an amount needs to be in the Supplementary Estimates as opposed to the Main Estimates. Mr. Neville suggested that it is the timing of the opportunity that determines the timing of the request for the appropriation.

Une autre préoccupation des sénateurs était le désaccord entre la vérificatrice générale, d'une part et le ministère de la Justice et le Conseil du Trésor, d'autre part, pour savoir si le Programme canadien sur les armes à feu devrait être défini comme « grand projet » ou « grand projet *d'État* ». M. Neville a expliqué que l'expression « grand projet » s'entendait de celui dont le coût dépassait le pouvoir délégué d'un ministère. La plupart des ministères ont un pouvoir délégué d'un million de dollars. Il a ensuite expliqué que le « grand projet *d'État* » comportait deux composantes. La première est qu'il s'agit d'une entreprise à risque relativement haut, selon un critère fixe. La seconde est que le coût doit dépasser 100 millions de dollars. Si un projet est considéré comme étant à haut risque et qu'il soit d'un coût inférieur à 100 millions de dollars, a-t-il reconnu, il est possible que le Conseil du Trésor le classe comme « grand projet *d'État* ». Cela est arrivé. Pour qu'un projet soit classé « grand projet *d'État* », il faut en principe que le Cabinet donne son approbation. La désignation « grand projet *d'État* » s'accompagne de certaines obligations pour le ministère. Par exemple, les exigences en matière de rapports sont beaucoup plus strictes que lorsqu'il s'agit d'un grand projet d'investissement; il est indispensable de confier la responsabilité du projet à un haut fonctionnaire qui relève directement du sous-ministre; et il faut également nommer un gestionnaire de projet. Les grands « projets *d'État* » sont également assujettis à des évaluations et à des vérifications périodiques. Comme M. Neville le dit, le régime de gestion des « grands projets *d'État* » est beaucoup plus rigoureux que celui des « grands projets ».

Les sénateurs ont également soulevé la question du processus par lequel un projet d'investissement relativement grand peut être mis en place alors que le Comité n'a guère l'occasion d'en examiner les mérites. Par exemple, on a souligné que le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux s'apprêtait à faire l'acquisition du campus Skyline, dans l'ouest d'Ottawa, pour y installer des bureaux. Le coût total de cet investissement serait de 176,8 millions de dollars. Le Comité ne remet pas en question l'opportunité de cet achat, mais il se demande si le moment est bien choisi pour demander des crédits aussi importants. Plus précisément, les sénateurs souhaitent savoir pourquoi un montant aussi élevé doit figurer dans le Budget supplémentaire au lieu d'être inclus dans le Budget principal. M. Neville a explique que c'est le moment où l'occasion se présente qui détermine le moment de la demande.